



Peut ont récupérer des vacances après un congé parental

Par **mimi01**, le **10/03/2008** à **21:17**

bonjour !!! voilà j ai accoucher d une petite fille le 06/07/2007 j ai pris un congé parental de quatre mois sachant que je n'ai pas récupérer mes congés payer de MAI 2007 à MAI 2008 ai -je le droit de les récupérer avant MAI

MERCI POUR VOS REPONSES
MIMI